

Le Quotidien

Statistique Canada

Le mercredi 24 février 2010

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Statistiques financières trimestrielles des entreprises, quatrième trimestre de 2009	2
Les bénéfices d'exploitation des sociétés canadiennes se sont chiffrés à 60,1 milliards de dollars au quatrième trimestre, en hausse de 4,4 milliards de dollars ou de 7,9 % par rapport au trimestre précédent. Les bénéfices des secteurs non financiers ont augmenté de 4,4 % par rapport au troisième trimestre pour s'établir à 44,8 milliards de dollars au quatrième trimestre, tandis que ceux des secteurs financiers ont progressé de 19,7 % pour atteindre 15,2 milliards de dollars.	
Caractéristiques des voyageurs internationaux d'une nuit ou plus, troisième trimestre de 2009	5
Étude : Prestations complémentaires versées par l'employeur aux employées en congé de maternité et en congé parental, 2008	7
Étude : Immigrants exerçant des professions réglementées, 2006	8
Production de fruits et de légumes, 2009	9
Placements de poussins des couvoirs et de dindonneaux, janvier 2010	10
Édition de périodiques, 2008	10

Nouveaux produits et études	11
------------------------------------	-----------



Communiqués

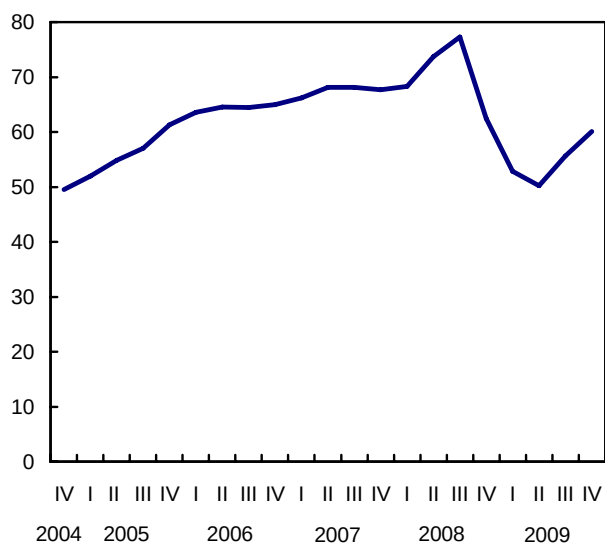
Statistiques financières trimestrielles des entreprises

Quatrième trimestre de 2009 (données provisoires)

Les bénéfices d'exploitation des sociétés canadiennes se sont chiffrés à 60,1 milliards de dollars au quatrième trimestre, en hausse de 4,4 milliards de dollars ou de 7,9 % par rapport au trimestre précédent. Cela demeure en deçà du sommet de 77,3 milliards de dollars atteint au troisième trimestre de 2008, soit au début du ralentissement de l'économie. Il s'agit du deuxième trimestre de croissance depuis le récent creux de 50,2 milliards de dollars atteint au deuxième trimestre de 2009.

Bénéfices d'exploitation trimestriels

milliards de dollars



Les bénéfices des secteurs non financiers ont augmenté de 4,4 % par rapport au troisième trimestre pour s'établir à 44,8 milliards de dollars au quatrième trimestre, tandis que ceux des secteurs financiers ont progressé de 19,7 % pour atteindre 15,2 milliards de dollars. Dans l'ensemble, les hausses ont été généralisées, 15 des 22 secteurs ayant déclaré une hausse de leurs bénéfices au quatrième trimestre.

Note aux lecteurs

Les données sur les bénéfices trimestriels présentées dans le texte sont désaisonnalisées et sont exprimées en dollars courants. Les données pour les trois premiers trimestres de 2009 ont été révisées.

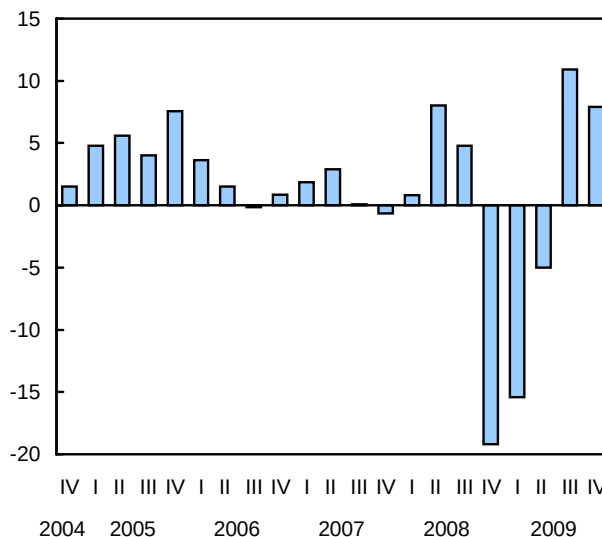
Les statistiques financières trimestrielles des entreprises sont fondées sur une enquête-échantillon et représentent les activités de toutes les entreprises au Canada, à l'exclusion des sociétés gouvernementales et des sociétés sans but lucratif. Une entreprise peut être une société unique ou un regroupement de sociétés sous une même propriété et un même contrôle et pour lequel des états financiers consolidés sont produits.

Les bénéfices dont il est question dans la présente analyse sont les bénéfices d'exploitation réalisés dans le cours normal des activités des entreprises. Dans le cas des industries non financières, les rentrées d'intérêts et de dividendes ainsi que les gains et les pertes en capital se trouvent exclus des bénéfices d'exploitation, tandis que, pour les industries financières, ceux-ci sont compris de même que les intérêts versés sur les dépôts.

Les bénéfices d'exploitation diffèrent des bénéfices nets, qui correspondent aux bénéfices après impôt réalisés par les sociétés.

Variation trimestrielle des bénéfices d'exploitation

variation en %



Hausse des bénéfices du secteur de l'énergie au quatrième trimestre

Les bénéfices combinés des secteurs du pétrole et du gaz, de même que du pétrole et du charbon, ont progressé de 8,6 % pour atteindre un total de 7,0 milliards de dollars au quatrième trimestre. Une part importante de cette augmentation provenait de la hausse des prix du pétrole et de l'accroissement des volumes de ventes. Il s'agit du deuxième trimestre de croissance d'affilée, même si les bénéfices sont demeurés en deçà du sommet de 16,7 milliards de dollars atteint au troisième trimestre de 2008.

Les bénéfices du secteur de la fabrication poursuivent leur progression

Les fabricants ont connu un troisième trimestre consécutif d'augmentation de leurs bénéfices. Les bénéfices de 11,2 milliards de dollars affichés au quatrième trimestre reflètent une croissance de 4,4 % par rapport au trimestre précédent. Les secteurs qui ont le plus contribué sont ceux des produits chimiques, des plastiques et du caoutchouc, du bois et du papier ainsi que de la première transformation des métaux. Cependant, une baisse des bénéfices de 583 millions de dollars enregistrée par les fabricants de véhicules automobiles et de leurs pièces a atténué ces hausses.

Hausse des bénéfices de la vente en gros et au détail

Les bénéfices du secteur de la vente en gros se sont accrus de 12,1 % pour atteindre 4,3 milliards de dollars au quatrième trimestre. Les grossistes de produits automobiles et de matériaux et fournitures de construction ont, ensemble, contribué à près de la moitié de la croissance. Les bénéfices des détaillants ont aussi augmenté, soit de 3,9 %, pour se situer à 3,4 milliards de dollars.

Progression des bénéfices d'exploitation des secteurs financiers

L'augmentation de 19,7 % des bénéfices des secteurs financiers au quatrième trimestre marque un deuxième trimestre consécutif de croissance. La majeure partie de la croissance provenait des banques et des sociétés d'assurances, dont les dépenses ont diminué.

Les données consolidées des bilans et des états des résultats des sociétés canadiennes sont maintenant stockées dans CANSIM. Elles sont offertes à l'échelle nationale pour 22 groupes d'industries.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 187-0001 et 187-0002.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2501.

Le numéro du quatrième trimestre de 2009 de la publication *Statistiques financières trimestrielles des entreprises* (61-008-X, gratuite) paraîtra sous peu.

Les données du premier trimestre de 2010 sur les statistiques financières des entreprises seront diffusées le 27 mai.

Pour commander des données ou pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1-888-811-6235 (dofi-servicealaclientele@statcan.gc.ca). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Philippe Marceau au 613-951-4390 (philippe.marceau@statcan.gc.ca) ou avec Danielle Lafontaine-Sorgo au 613-951-2634 (danielle.lafontaine-sorgo@statcan.gc.ca), Division de l'organisation et des finances de l'industrie.

□

Statistiques financières trimestrielles des entreprises

	Quatrième trimestre de 2008 ^r	Troisième trimestre de 2009 ^r	Quatrième trimestre de 2009 ^p	Troisième trimestre au quatrième trimestre de 2009	Quatrième trimestre de 2008 au quatrième trimestre de 2009
Données désaisonnalisées					
	milliards de dollars			variation en %	
Toutes les branches d'activité					
Revenus d'exploitation	788,8	752,1	762,0	1,3	-3,4
Bénéfices d'exploitation	62,4	55,7	60,1	7,9	-3,8
Bénéfices nets	31,8	45,1	46,9	4,0	47,6
Branches d'activité non financières					
Revenus d'exploitation	713,2	674,0	686,8	1,9	-3,7
Bénéfices d'exploitation	46,9	42,9	44,8	4,4	-4,4
Bénéfices nets	24,3	34,8	35,8	2,8	47,6
Branches d'activité financières					
Revenus d'exploitation	75,6	78,0	75,2	-3,6	-0,5
Bénéfices d'exploitation	15,5	12,7	15,2	19,7	-2,0
Bénéfices nets	7,5	10,3	11,1	8,1	47,6

^r révisé

^p provisoire

Note: Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.



Caractéristiques des voyageurs internationaux d'une nuit ou plus

Troisième trimestre de 2009 (données provisoires)

Les voyages d'affaires ont été le segment le plus touché au troisième trimestre. Comparativement au troisième trimestre de 2008, le nombre de voyages d'affaires avec nuitées à destination du Canada a baissé de 13,5 %, alors que celui en provenance du Canada a reculé de 16,9 %.

Le nombre de voyages d'affaires avec nuitées au Canada en provenance des États-Unis s'est replié de 10,5 % pour se situer à 468 000 au troisième trimestre, alors que le nombre de voyages d'affaires en provenance des pays d'outre-mer a reculé de 21,3 % pour atteindre 155 000.

Dans l'autre direction, le nombre de voyages d'affaires avec nuitées vers les États-Unis a reculé de 16,0 %, tandis qu'il était en baisse de 19,4 % à destination des pays d'outre-mer.

Les 10 principaux marchés d'outre-mer pour le Canada ont tous enregistré une baisse du nombre de voyages avec nuitées et une diminution des dépenses.

Le nombre de voyages avec nuitées effectués au Canada par les résidents du Royaume-Uni, le principal marché d'outre-mer du Canada, a baissé de 19,8 % d'une année à l'autre pour se situer à 260 000; et une baisse correspondante des dépenses de 24,6 % a été enregistrée.

Les résidents mexicains ont entrepris 54 000 voyages au Canada au troisième trimestre, en baisse de 46,5 % par rapport à la même période l'année précédente. Il s'agissait de la plus forte diminution parmi les 10 principaux pays d'origine outre-mer pour le Canada. Ces voyageurs ont dépensé 49,4 % de moins comparativement au troisième trimestre en 2008.

Dans l'ensemble, 7 des 10 principaux États d'origine aux États-Unis ont enregistré des baisses du nombre de voyages avec nuitées au Canada. New York demeure l'État d'origine le plus important, les résidents de cet État ayant effectué 660 000 voyages au Canada au troisième trimestre. Ce nombre est en baisse de 7,3 % par rapport au même trimestre en 2008; et les dépenses ont diminué de 9,1 %. L'État de Washington a dépassé celui du Michigan en tant que deuxième État d'origine le plus important.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3152.

Ce communiqué offre un bref aperçu des données de l'Enquête sur les voyages internationaux, lesquelles sont maintenant offertes. On peut se procurer sur demande les tableaux, les différents profils statistiques et les fichiers de microdonnées sur les caractéristiques des voyages internationaux qui ont été produits à partir des données provisoires du troisième trimestre de 2009.

Les données sur les caractéristiques des voyageurs internationaux d'une nuit ou plus du quatrième trimestre de 2009 seront diffusées le 27 mai.

Pour commander un ou plusieurs de ces produits, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-9169 ou composez sans frais le 1-800-307-3382 (tourisme@statcan.gc.ca). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Lotfi Chahdi au 613-951-3136 (lotfi.chahdi@statcan.gc.ca), Division du tourisme et du Centre de la statistique de l'éducation. Télécopieur : 613-951-2909.

□

Voyages d'une nuit ou plus entre le Canada et les autres pays par but de voyage¹

	Troisième trimestre de 2008 ^r	Troisième trimestre de 2009 ^p	Troisième trimestre de 2008 au troisième trimestre de 2009
	milliers		variation en %
Voyages en provenance du Canada			
Vers les États-Unis	6 069	5 800	-4,4
Affaires	538	452	-16,0
Agrément	3 836	3 725	-2,9
Visite à des amis ou à des parents	1 103	1 098	-0,4
Vers les autres pays	1 835	1 851	0,9
Affaires	200	161	-19,4
Agrément	1 070	1 072	0,2
Visite à des amis ou à des parents	446	478	7,2
Voyages au Canada			
En provenance des États-Unis	5 223	4 899	-6,2
Affaires	523	468	-10,5
Agrément	3 442	3 138	-8,8
Visite à des amis ou à des parents	914	967	5,9
En provenance des autres pays	1 796	1 529	-14,9
Affaires	198	155	-21,3
Agrément	779	666	-14,6
Visite à des amis ou à des parents	597	546	-8,5

^r révisé

^p provisoire

1. Les totaux englobent les autres buts de voyage.

Les 10 principaux pays d'origine outre-mer des voyageurs au Canada¹

	Troisième trimestre de 2008 ^r	Troisième trimestre de 2009 ^p	Troisième trimestre de 2008 au troisième trimestre de 2009	Troisième trimestre de 2008 ^r	Troisième trimestre de 2009 ^p	Troisième trimestre de 2008 au troisième trimestre de 2009
	Voyages d'une nuit ou plus			Dépenses		
	milliers		variation en %	millions de dollars		variation en %
Royaume-Uni	325	260	-19,8	431	325	-24,6
France	188	176	-6,3	263	250	-4,9
Allemagne	145	133	-8,0	226	215	-4,9
Japon	95	64	-32,8	136	102	-24,9
Australie	80	63	-20,7	128	103	-19,6
Chine	56	56	-1,1	86	84	-2,0
Mexique	101	54	-46,5	132	67	-49,4
Pays-Bas	54	52	-3,8	83	79	-4,8
Italie	49	48	-2,0	57	52	-9,0
Corée du Sud	66	47	-28,7	98	74	-24,5

^r révisé

^p provisoire

1. Peut comprendre d'autres pays.

Étude : Prestations complémentaires versées par l'employeur aux employées en congé de maternité et en congé parental 2008

En 2008, une mère sur cinq (plus de 51 000) qui recevait des prestations de maternité ou de congé parental du gouvernement fédéral (assurance-emploi) ou du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) touchait aussi des prestations complémentaires de son employeur. Cette proportion est demeurée stable au cours de la dernière décennie.

Après l'arrivée de leur bébé, la plupart des mères occupées touchent des prestations de l'assurance-emploi ou du RQAP, qui remplacent une partie de leurs gains antérieurs. Certains employeurs versent aux parents en congé une prestation supplémentaire de chômage, également connue sous le nom de «prestation complémentaire».

La prestation complémentaire versée à ces mères se situait en moyenne à 300 \$ par semaine. Par conséquent, en 2008, les employeurs ont versé plus de 290 millions de dollars pour cet avantage discrétionnaire aux mères en congé.

La durée moyenne de ces prestations supplémentaires était de 19 semaines, un chiffre qui est demeuré constant depuis 2000. Même si la durée des prestations parentales a grimpé pour passer de 10 à 35 semaines à partir de 2001, il n'y a pas eu d'augmentation correspondante de la durée des prestations complémentaires. C'est donc dire que la période de prestations complémentaires est plus courte que celle des prestations gouvernementales pour la plupart des bénéficiaires.

Les mères travaillant dans le secteur public étaient, de façon significative, plus susceptibles que celles du secteur privé de recevoir une prestation complémentaire de l'employeur, et pendant une période moyenne plus longue. Environ 48 % des mères travaillant dans le secteur public ont reçu des prestations complémentaires pour une durée moyenne de 22 semaines, comparativement à 8 % de celles travaillant dans le secteur privé, pour une durée moyenne de 12 semaines.

Les mères travaillant dans des grandes entreprises comptant plus de 500 employés étaient près de trois fois plus susceptibles de toucher des prestations complémentaires que celles travaillant dans des entreprises plus petites. Les femmes au Québec étaient beaucoup plus susceptibles de recevoir des prestations

complémentaires que celles vivant ailleurs, tout comme celles gagnant au moins 20 \$ l'heure.

Parmi les mères qui avaient repris ou qui prévoyaient reprendre le travail, celles qui recevaient des prestations de l'assurance-emploi ou du RQAP et une prestation complémentaire de l'employeur étaient en congé pendant 48 semaines en moyenne. Celles ne recevant pas de prestation complémentaire étaient en congé pendant 46 semaines. Les deux périodes étaient nettement plus longues que pour les femmes n'ayant pas de prestations de congé payé, qui reprenaient le travail après 34 semaines en moyenne.

La plupart des régimes de prestations complémentaires des employeurs comportent une entente écrite prévoyant le retour au travail dans un délai fixé et pour une période minimale. Au cours des 18 mois suivant la naissance de leur enfant, la grande majorité (96 %) des mères touchant des prestations de congé payé et des prestations complémentaires étaient revenues travailler pour le même employeur, comparativement à 77 % des mères recevant des prestations de congé payé, mais pas de prestation complémentaire, et à 46 % des mères ne touchant aucune prestation.

Nota : Cette étude, qui repose sur les données de l'Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi, vise à déterminer quelles mères étaient susceptibles de toucher des prestations complémentaires ainsi que l'incidence des prestations sur le retour au travail. Les résultats excluent les travailleuses autonomes et les travailleuses familiales non rémunérées. L'enquête n'a pas permis de recueillir de données sur les prestations complémentaires versées aux pères.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 4428.

L'article «Prestations complémentaires versées par l'employeur» est maintenant offert dans le numéro en ligne de février 2010 de la publication *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 11, n° 2 (75-001-X, gratuite), laquelle est accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Katherine Marshall au 613-951-6890 (katherine.marshall@statcan.gc.ca), Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail. ■

Étude : Immigrants exerçant des professions réglementées 2006

Les immigrants qui avaient étudié à l'étranger en vue d'exercer une profession réglementée étaient moins susceptibles d'exercer cette profession en 2006, comparativement aux immigrants qui avaient étudié au Canada et aux personnes nées au Canada.

En 2006, 284 000 immigrants occupés ayant étudié à l'étranger avaient des diplômes dans des domaines d'études qui conduisent normalement à des professions réglementées, comme la médecine, le droit ou l'enseignement. De ce nombre, 24 % exerçaient une profession correspondant à leurs études. Par contre, le taux d'appariement était de 53 % chez les 163 000 immigrants occupés qui avaient étudié dans les mêmes domaines au Canada. Le taux d'appariement chez les Canadiens de naissance était néanmoins supérieur, s'étant établi à 62 %.

Aux fins de la présente étude, les professions réglementées sont celles régies par des organismes provinciaux de réglementation ou des associations professionnelles. Elles comportent des exigences précises concernant les titres de compétences requis pour les exercer. L'étude est axée sur les professions réglementées, car il existe un lien évident entre les attestations de diplômes et la capacité de répondre aux exigences de la profession.

L'étude a montré que le taux d'appariement variait selon la profession pour laquelle une personne avait étudié. Les immigrants ayant étudié dans le domaine de la santé présentaient des taux d'appariement supérieurs à ceux qui avaient étudié pour devenir des enseignants, des ingénieurs et des avocats.

Alors que le taux d'appariement pour les médecins et les infirmières formés à l'étranger était de 56 % dans les deux cas, il était de 24 % pour les personnes ayant étudié en enseignement. Il était encore plus faible (19 %) pour celles ayant étudié en génie, le domaine d'études le plus répandu chez les immigrants formés à l'étranger. Les immigrants diplômés en droit affichaient le taux d'appariement le plus faible de tous les domaines d'études, soit 12 %.

Même si les immigrants ayant étudié à l'étranger étaient moins susceptibles d'exercer les professions réglementées pour lesquelles ils avaient étudié, cet écart était plus faible pour ceux qui étaient établis au Canada depuis plus longtemps. Toutefois, après 10 ans au Canada, les immigrants ayant étudié à l'étranger avaient un taux d'appariement de 31 %,

comparativement à 55 % pour les immigrants ayant étudié au Canada et à 62 % pour les personnes nées au Canada.

À l'échelon provincial, les taux d'appariement étaient les plus élevés pour les immigrants de l'est du Canada, plus particulièrement ceux de Terre-Neuve-et-Labrador. Les taux d'appariement des immigrants étaient également supérieurs à la moyenne nationale en Saskatchewan et en Alberta, où le marché du travail était dynamique en 2006.

Le Québec et la Colombie-Britannique ont affiché des taux d'appariement inférieurs à la moyenne nationale, tandis que l'Ontario présentait un taux correspondant à la moyenne nationale.

Les immigrants ayant étudié à l'étranger qui ne travaillaient pas dans une profession réglementée habituellement associée à leur domaine d'études travaillaient souvent dans des emplois professionnels ou techniques liés aux sciences naturelles et appliquées, par exemple, comme scientifiques ou techniciens. Toutefois, de grandes proportions de ces immigrants exerçaient également des professions de bureau et des professions liées à la vente et aux services.

Nota : Cette étude, qui figure dans le numéro de février 2010 de *L'emploi et le revenu en perspective*, repose sur les données du Recensement de 2006 pour déterminer dans quelle mesure les immigrants qui avaient étudié dans un domaine menant habituellement à une profession réglementée en 2006 exerçaient ce type de profession. L'étude comprenait des immigrants et des personnes nées au Canada de 15 ans et plus qui ne résidaient pas dans un établissement institutionnel et qui étaient titulaires d'un grade universitaire, dont le domaine d'études menait habituellement à une profession réglementée au Canada, et qui étaient occupés, mais pas comme cadres supérieurs.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3901.

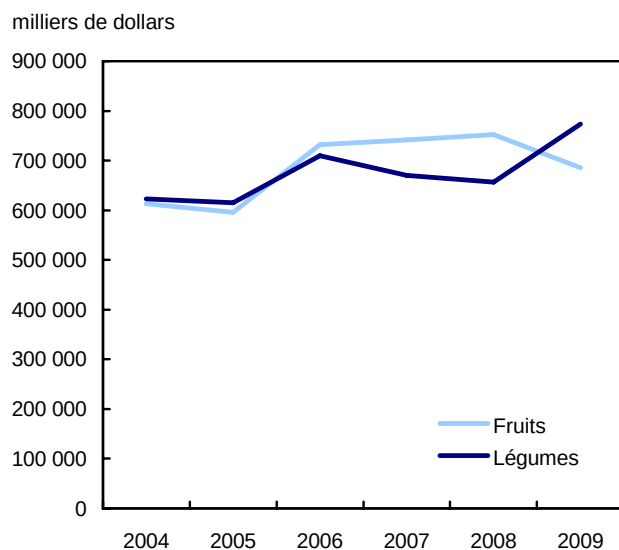
L'article «Immigrants exerçant des professions réglementées» est maintenant offert dans le numéro en ligne de février 2010 de la publication *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 11, n° 2 (75-001-X, gratuite), laquelle est accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Christel Le Petit au 613-951-3856 (christel.lepetit@statcan.gc.ca), Division de la statistique du travail. ■

Production de fruits et de légumes 2009

Les ventes totales de fruits et de légumes des agriculteurs canadiens se sont élevées à 1,5 milliard de dollars en 2009, en hausse de 3,6 % ou de 50,5 millions de dollars par rapport à 2008. Les cultures de légumes ont représenté 53,0 % des ventes totales de fruits et de légumes.

Ventes de fruits et de légumes au Canada



Les cultivateurs de légumes ont réalisé des recettes de 773 millions de dollars, en hausse de 17,8 % ou de 117 millions de dollars comparativement à 2008. Cette croissance était alimentée par une augmentation des ventes pour le marché des aliments frais, surtout pour les carottes (+26,0 %), la laitue (+51,6 %) et le maïs (+23,6 %).

Comme par le passé, environ les trois quarts de la valeur des légumes étaient attribuables aux ventes provenant du marché des aliments frais en 2009, tandis que le reste était imputable aux ventes aux transformateurs.

Les agriculteurs ont ensemencé 555 470 acres en fruits et légumes, en hausse de 1,1 % comparativement à 2008. La production de fruits et de légumes a augmenté de 4,6 %, la plupart des hausses provenant de la production de laitues (+34,9 %), de carottes (+32,5 %) et d'oignons (+30,6 %).

Le maïs sucré, soit la principale culture légumière, occupait plus de 20 % des 258 492 acres consacrées

aux légumes en 2009. Les pois verts suivaient, ayant occupé 12,2 % de la superficie.

En 2009, les agriculteurs ont consacré 296 978 acres aux fruits, en hausse de 2,4 % par rapport à 2008. Les bleuets occupaient 55,1 % de cette superficie, suivis des pommes (16,8 %) et des raisins de l'espèce vinifera (9,7 %). Tandis que les agriculteurs ont planté davantage de raisins de l'espèce vinifera et de cerises acides en 2009, la superficie consacrée aux pêches et aux poires a régressé, en partie en raison des programmes de replantation et de transition dans certaines provinces.

Les ventes de fruits se sont élevées à 685 millions de dollars pour les agriculteurs en 2009, en baisse de 8,8 % ou de 66 millions de dollars comparativement à 2008. Les bleuets, qui ont baissé de 52,2 millions de dollars, et les canneberges, qui ont diminué de 22,0 millions de dollars ont été principalement à l'origine de cette baisse. Dans les deux cas, les prix ont diminué du tiers environ et ont été les facteurs ayant contribué à la baisse de la valeur des ventes.

La production de fruits est demeurée pratiquement inchangée en 2009, malgré une augmentation de la production de canneberges de 15 444 tonnes, ou de 19,3 %, et de celle des bleuets de 8 380 tonnes, ou de 7,9 %.

Les agriculteurs de deux provinces, soit l'Ontario et le Québec, ont réalisé plus de 80 % des ventes de légumes. Trois provinces ont été en majeure partie à l'origine des ventes de fruits, soit la Colombie-Britannique (36,2 %), l'Ontario (32,2 %) et le Québec (22,2 %).

Données stockées dans CANSIM : tableaux 001-0009 et 001-0013.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 3407 et 3411.

Le numéro de février 2010 de la publication *Production de fruits et de légumes*, vol. 78, n° 2 (22-003-X, gratuite), qui est publié deux fois l'an, en juin et en février, est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Marco Morin au 613-951-2074 (marco.morin@statcan.gc.ca), Division de l'agriculture. ■

Placements de poussins des couvoirs et de dindonneaux

Janvier 2010 (données provisoires)

Il est maintenant possible de consulter les données de janvier sur les placements de poussins des couvoirs et de dindonneaux.

Données stockées dans CANSIM : tableau 003-0021.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 5039.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1-800-465-1991. Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Sandra Venturino au 613-951-9278 (sandra.venturino@statcan.gc.ca), Division de l'agriculture. ■

Édition de périodiques

2008

L'édition de 2008 du *Bulletin de service : l'édition du périodique*, qui contient les faits saillants de l'industrie ainsi que des données financières, y compris les revenus, les dépenses et les marges bénéficiaires d'exploitation, est maintenant offerte.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 5091.

Le *Bulletin de service : l'édition du périodique*, 2008 (87F0005X, gratuit), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-4612 ou composez sans frais le 1-877-801-3282 (servicesind@statcan.gc.ca), Division des industries de service. ■

Nouveaux produits et études

Production de fruits et légumes, février 2010, vol. 78, n° 2

Numéro au catalogue : 22-003-X (PDF, gratuit; HTML, gratuit)

L'emploi et le revenu en perspective, vol. 11, n° 2

Numéro au catalogue : 75-001-X (PDF, free; HTML, free)

L'édition du périodique, 2008

Numéro au catalogue : 87F0005X (PDF, gratuit; HTML, gratuit)

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM, -XVB ou -XVF, la version électronique sur DVD-ROM et -XBB ou -XBF, une base de données.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

• Le titre • Le numéro au catalogue • Le numéro de volume • Le numéro de l'édition • Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le :

1-800-267-6677

Pour les autres pays, composez le :

1-613-951-2800

Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le :

1-877-287-4369

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 5 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.gc.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications et des services de bibliothèque, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.gc.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à lstproc@statcan.gc.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2010. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.